



N° 01/2023

## Informations du Conseil municipal du 31 janvier 2023

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 décembre 2022,
2. Convention association Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté,
3. Offre de participation projet éolien des Trois Cantons – mesure d'accompagnement,
4. Subventions 2023 des associations d'Etouvans,
5. Tarifs 2023,
6. Tarifs location salle ASCE 2023,
7. Informations du Maire,
8. Questions diverses.

#### Présents :

Mme Marielle BALLAY,  
M. Yves GIROLIMETTO,  
M. Xavier BARTOLO,  
Mme Coralie GIRARD,  
Mme Delphine JAXEL,  
Mme Sylvia KATANCEVIC,  
M. Xavier PAITRY, **arrivé à 20h25**  
M. Julien PERINET,  
Mme Elodie PERNOT,  
Mme Christine VOLLE.

#### Absents excusés :

M. Olivier GAZEAX,  
M. Christophe JACQUEY donne pouvoir à Mme Sylvia KATANCEVIC,  
M. Nicolas PACQUOT donne pouvoir à M. Xavier PAITRY,  
M. Claude PESSONNEAUX donne pouvoir à Mme Marielle BALLAY.

# **1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 décembre 2022**

Le Conseil municipal vote l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 décembre 2022 avec :

- 2 votes pour ;
- 4 votes contre ;
- 5 abstentions.

Les deux voix manquantes s'expliquent par le retard d'un conseiller municipal, muni d'un pouvoir.

## **2. Convention association Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté.**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'une convention avec l'association Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté court depuis une quinzaine d'année afin de numériser les actes de l'Etat Civil de la commune. Jusqu'à nouvel ordre, aucune délibération n'a été prise pour rendre la restitution possible. Il convient donc de délibérer et d'autoriser le maire à signer la convention.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision.

## **3. Offre de participation projet éolien des Trois Cantons – mesure d'accompagnement**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le parc éolien en cours de construction est porté par la société TROIS CANTONS EnR. Une partie du parc éolien prend place sur la Commune d'ETOUVANS.

Il est convenu que la Commune d'ETOUVANS perçoive un montant de 135 000 € au titre de ces mesures d'accompagnement pour la réalisation des travaux de rénovation et de valorisation du patrimoine communal, et d'embellissement de la commune.

En contrepartie de l'acceptation de l'offre de participation, la Commune s'engage à réaliser les travaux, conformément à leur affectation, et à en justifier auprès de la société TROIS CANTONS EnR dans un délai de 2 années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'offre de participation de la société TROIS CANTONS EnR pour un montant de 135 000 euros.

## **4. Subventions 2023 des associations d'Etouvans**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des différentes demandes reçues dans les temps. Les montants des subventions accordées sont les suivantes :

- |                               |   |         |
|-------------------------------|---|---------|
| • DF BMX                      | → | 250.00€ |
| • ACCA                        | → | 250.00€ |
| • La Clique                   | → | 350.00€ |
| • Les Intrépides              | → | 350.00€ |
| • MédiaLire                   | → | 500.00€ |
| • Comité de Jumelage          | → | 500.00€ |
| • Section Pétanque            | → | 200.00€ |
| • Généalogie de Franche-Comté | → | 50.00€  |

## 5. Tarifs 2023

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs pour l'exercice 2023.

<b>Biens communaux</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>IRL 2022 4<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>2023</b>
- logement 4 – 8 Rue des Ecoles	568.77 €	565.00 €		<b>584.77 €</b>
- garage cure	41.87 €	41.87 €	<b>137.26</b>	<b>43.33 €</b>

<b>Carrières</b>	<b>2021</b>	<b>IRL 2021</b>	<b>2022</b>	<b>IRL 2022</b>	<b>2023</b>
- Partie louée à Ent. DROMARD	1 058.89 €	131.12	1 063.34 €	<b>137.26</b>	<b>1 095.94 €</b>

<b>Droit de chasse/Droit de place</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
- Location du droit de chasse à l'ACCA	100.00 €/an	100.00 €/an	<b>100.00 €/an</b>
- Droit de place aux forains	0.25 €/m <sup>2</sup>	0.25 €/m <sup>2</sup>	<b>0.25 €/m<sup>2</sup></b>

<b>Cimetière</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
- Columbarium trentenaire (nouveau)	750.00 €	750.00 €	<b>750.00 €</b>
- Concession trentenaire adulte	102.01 €	102.01 €	<b>102.01 €</b>
- Concession trentenaire enfant	51.00 €	51.00 €	<b>51.00 €</b>

<b>Locations</b>	<b>2021</b>	<b>Indice des fermages</b>	<b>2022</b>	<b>Indice des fermages</b>	<b>2023</b>
- Location RFF (antenne Réseau Ferré de France située à La Raydans)	2 000.00 €/an	1.09 %	2 000.00 €/an	3.55 %	<b>2 071.00 €</b>
- Location herbe terrain station pompage	409.63 €/an		414.09 €/an		<b>428.00 €/an</b>

<b>Bois aux particuliers</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
- Accès facile	10.00 €/stère	<b>10.00 €/stère</b>	10.00 €/stère
- Accès difficile	5.00 €/stère	<b>5.00 €/stère</b>	5.00 €/stère

<b>Travaux en régie</b>	<b>2021</b>	<b>+ 2 %</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
- Travaux en régie	39.39 €/heure	0.79 €	40.18 €/heure	<b>40.18 €/heure</b>

<b>Périscolaire</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
- Etouvans	2.70 €/heure	2.75 €/heure
- Extérieurs	3.55 €/heure	3.60 €/heure

<b>Extrascolaire (été)</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
- Etouvans	11.75 €/jour	11.95 €/jour
- Extérieurs	17.35 €/jour	17.55 €/jour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote ces tarifs.

## 6. Tarifs location salle ASCE 2023

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de location de la salle pour l'exercice 2023.

	Du vendredi au lundi		
	GRANDE SALLE Avec cuisine	Sans cuisine	PETITE SALLE Avec cuisine
Extérieurs (sur accord du maire)	400 €	350 €	150 €
Résidents d'Etouvans (chèques et assurance au nom du résident)	250 €	200 €	100 €
Forfait chauffage du 15 octobre 2022 au 30 avril 2023 (résidents Etouvans et hors-résidents)	70 €		40 €
Associations du village	Premier prêt = 0 € puis ½ tarif		
Sections de l'ASCE	Les 2 premiers prêts = 0 € puis ½ tarif		

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs ci-dessus.

## 7. Informations du Maire

- La commune a passé commande auprès de la société CARRARA pour un nouveau columbarium qui sera livré courant avril et informe qu'à ce jour il n'y a plus de case disponible.
- Les travaux relevant de l'expérimentation forestière « îlot d'avenir » ont été terminés début janvier
- Une réunion d'information à propos de la fibre, organisé par le SMIX et PMA, est organisé le **jeudi 16 février à 19h à la salle ASCE**. Un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres.

### ❖ URBANISME

#### Déclarations préalables :

- ✓ FRAU Lina → Création de 3 fenêtres de toit
- ✓ DAVID Julien → Création d'un nouveau garage
- ✓ DUPLAIN Denis → Isolation thermique extérieure + Ravalement de façade

**Avis  
Favorable**

#### Certificats d'Urbanisme :

- ✓ HAUFF Xavier → Avis favorable
- ✓ BERSOT Immobilier → Avis défavorable

## 8. Questions diverses

Il n'y a pas eu d'autres questions.

La Mairie est ouverte au public du **Lundi au Jeudi de 10h30 à 12h et de 15h30 à 18h, le Mercredi de 10h30 à 12h et le Vendredi de 10h30 à 12h et de 15h30 à 17h.**

☎ : 03.81.93.60.16

✉ : mairie.etouvans@gmail.com

**Pour les réclamations à propos des ordures ménagères : 03.81.31.84.99**